
TERMES DE REFERENCE

**Pour la sélection d'un prestataire
en vue de la fourniture du matériel
informatique**

Mars 2026

1. CONTEXTE

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une Organisation intergouvernementale africaine spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle.

L'OAPI a été créée le 13 septembre 1962 et compte à ce jour dix-sept (17) Etats membres à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

L'OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé, au Cameroun, a pour mission :

- La délivrance des titres de propriété industrielle ;
- La mise à disposition de la documentation et la diffusion de l'information ;
- La formation en propriété intellectuelle ;
- La contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- La participation au développement économique des Etats membres.

Les principales caractéristiques du système OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé au Cameroun sont :

- Un Office de propriété industrielle commun à tous les Etats membres ;
- Une législation unique applicable en matière de propriété intellectuelle dans les dix-sept (17) Etats membres : l'Accord de Bangui et de ses annexes ;
- La centralisation de toutes les procédures de délivrance de sept (7) titres de propriété industrielle : les brevets, les modèles d'utilité, les marques de produits ou de services, les dessins et modèles industriels, les noms commerciaux, les obtentions végétales et les indications géographiques.

L'OAPI dispose entre autres dans son infrastructure informatique d'un parc comprenant des ordinateurs de bureau, des portables, des imprimantes et copieurs en réseau, ainsi que des postes de téléphonie IP.

L'opération d'acquisition relative aux présents termes de référence participe à la politique du renouvellement progressif des équipements du parc informatique de l'Organisation.

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

La prestation porte sur la fourniture des équipements ci-après :

2.1 ORDINATEURS DE BUREAU

Lenovo ThinkCentre M75q Gen 5

- Processeur AMD Ryzen™ 5 PRO 8500GE (3,40 GHz jusqu'à 5,00 GHz)
- Système d'exploitation Windows 11 Pro 64
- Mémoire totale 16 Go DDR5-5 600MHz (SODIMM)
- Disque dur 512 Go SSD M.2 2280 PCIe Gen4 TLC Opal
- Garantie Trois (3) ans sur site
- AC Adapter 90W
- Keyboard Lenovo Slim New F5 USB Keyboard Français
- Wi-Fi 6E RZ616 2x2 AX
- Bluetooth 5.3
- Port HDMI
- Port USB 3.2
- Port RJ45

Réf. fabricant : 12RQ004MEZ

QTE: 20

Lenovo Écran Tactile ThinkCentre T10 24 Gen 5 23,8" FHD

- Écran LED avec une surface visible de 23.8 pouces
- Résolution 1920 x 1080 Full HD (1080p)
- Une webcam 1080p avec double microphone dotée d'un cache de confidentialité
- Audio : Haut-parleurs stéréo
- 1 x HDMI 1.4 , 1 DP 1.2 , 1 port USB 3.2 Gen1 (en amont, par USB Type-B)
1 port USB 3.2 Gen1 (en aval, par USB Type-A)

Réf. fabricant : 12NBGAT1EU

QTE: 25

3. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra réunir les conditions suivantes :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de l'informatique ;
- Capitaliser un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans la fourniture du matériel informatique ;
- Disposer d'un service de support pouvant assurer la maintenance du matériel.

Le prestataire indiquera le profil et l'expérience de son personnel et fournira tous les arguments nécessaires pour prouver qu'il est suffisamment outillé pour livrer le matériel dans un **délai de trois mois**. Il indiquera au besoin l'expérience pertinente acquise dans le cadre de la réalisation des projets similaires.

4. CONTENU DES OFFRES

Les offres devront notamment contenir un pli technique, un pli administratif et un pli financier distinctement marqué comme tel.

Le pli administratif contient :

- La soumission faisant connaître la dénomination et le siège de l'entreprise ;
- Un certificat de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-à-vis du fisc de son pays ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-vis de l'organisme de sécurité sociale ;
- La caution de soumission ;
- Le justificatif du paiement de l'équivalent de la somme de 50.000 FCFA dans le compte de l'OAPI ouvert dans les banques UBA et AFG BANK sous les références ci-après :

UBA BANQUE

Code Banque : 10033

Code Agence : 05207

Numéro de Compte : 07003000016

Clé : 87

CODE SWIFT : UNAFCMCX

IBAN : CM21 10033 05207 07003000016 87

AFG BANK :

Code Banque : 10034

Code Agence : 00050

Numéro de Compte : 95228150008

Clé : 10

CODE SWIFT : ATCRCMCM
IBAN : CM21 10034 00050 95228150008 10

Le pli technique contient :

- Une description de l'entreprise ;
- Une copie signée des termes de référence ;
- Un exposé décrivant de manière explicite la compréhension des besoins exprimés par l'OAPI ;
- Une proposition d'un calendrier prévisionnel ;
- La liste de toutes les personnes que le soumissionnaire compte faire intervenir dans la réalisation de la mission, ainsi que leurs CV ;
- Les agréments et autorisations du constructeur ;
- Des exemples de réalisations faites par le soumissionnaire ;
- L'assistance proposée pendant période de garantie.

Le pli financier contient :

- Une proposition détaillée de prix, indiquant les valeurs en **hors taxes et hors douane (HT/HD)**.

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard quinze (15) jours à compter de la publication du présent appel d'offres, à l'adresse ci-après :

OAPI, Place de la Préfecture, B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél. +237 222 20 57 00.

Les soumissions peuvent également être transmises par mail à l'adresse ccm@oapi.int. Dans ce cas les soumissionnaires protégeront leurs soumissions par un mot de passe.

5. MODALITE DE PAIEMENT

Les modalités de paiement seront définies d'un commun accord entre l'OAPI et l'adjudicataire. Aucun ajustement à la hausse du tarif initial ne sera accepté.

6. CRITERES DE NOTATION

L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :

LIBELLE	NOTE
Expérience du prestataire et de son personnel clé	25
Agreement du fabricant ou de l'éditeur	10
Références des travaux similaires déjà effectués	20
Conformité aux termes de référence	10
Présentation du dossier	5
S/TOTAL	70
Eléments de coût	30
S/TOTAL	30
TOTAL	100

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de ne lui donner aucune suite.

7. MODALITES D'EXECUTION DES MISSIONS

La bonne exécution du contrat se mesurera à travers la livraison à temps des matériels conformes aux termes de références.

8. GARANTIES

Les prestations réalisées seront garanties pour une période minimum de douze (12) mois à compter de la date de la réception définitive.

La Direction Générale de l'OAPI 